

PRIX *Millésim'Âge* • 2026 •

DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci de remplir ce dossier en version électronique,
en intégrant les réponses directement dans les champs prévus (*PDF modifiable*).



INNOVER EN MATIÈRE D'ÉCOLOGIE

À RETOURNER COMPLÉTÉ AU PLUS TARD LE 29 AVRIL 2026 INCLUS

Isabelle HEGRON, chargée de communication

- 01 49 71 55 33
- communication@fnadepa.com

FNADEPA

Fédération nationale des associations de directeurs
d'établissements et services pour personnes âgées

3 rue Vergniaud - 75013 Paris



UN PRIX, POURQUOI ?

La FNADEPA a créé en 2018 le **Prix *Millésim'Âge*** afin de **valoriser et promouvoir l'expertise et l'innovation des établissements et services pour personnes âgées**, souvent méconnues par le grand public et sous-valorisées par les professionnels eux-mêmes.

POUR QUELLE ACTION ?

Toute initiative ou réalisation exemplaire menée au sein d'un établissement ou d'un service pour personnes âgées et qui :

- a une dimension positive en matière d'écologie,
- présente une dimension innovante et originale,
- est reproductible,
- a permis d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et/ou la qualité de vie au travail des professionnels,
- est mise en oeuvre depuis au moins 3 mois.

QUEL THÈME EN 2026 ?

« Innover en matière d'écologie »

en lien avec la thématique du Congrès national 2026 « **Deux urgences, un avenir : climat et vieillissement à l'heure des choix !** » (11 & 12 juin à Toulouse) et des champs de réflexions prioritaires du secteur médico-social.

POUR QUI ?

TOUS les établissements et services pour personnes âgées, adhérents et non-adhérents de la FNADEPA.

COMMENT PARTICIPER ?

Retourner le dossier dûment rempli **au plus tard le 29 avril 2026 inclus** :

- **par courriel** : Isabelle HEGRON - communication@fnadepa.com
- **ou par voie postale** : FNADEPA / Prix Millésim'Âge 2026 - 3 rue Vergniaud, 75013 PARIS



RÉCOMPENSE ET REMISE DE PRIX

• Récompense du Prix Millésim'Âge 2026 :

Chèque de 2 000 € + une invitation au 41^e Congrès national + 1 an d'abonnement à *Eclair'Âge*, la revue de la FNADEPA

• Remise du Prix :

Le 11 juin 2026 dans le cadre du 41^e Congrès national de la FNADEPA à Toulouse



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Nom de l'établissement ou service

Adhérent FNADEPA

Non adhérent

Adresse

Code postal

Ville

Contact du directeur

Nom

Prénom

Téléphone

Portable

Courriel

Contact du référent du projet (si différent)

Nom

Prénom

Téléphone

Portable

Courriel

Type de structure

Ehpad

Hébergement temporaire

CLIC

Résidence autonomie

Services autonomie
à domicile / Ssiad

Autre

(à préciser)

Résidence services

GCSMS

Accueil de jour

USLD

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Fiche récapitulative de l'initiative « Innover en matière d'écologie » et de la (des) action(s) innovante(s) mise(s) en place.

1. Présentation détaillée du projet

Exposez de manière synthétique l'initiative et les actions qui la déclinent, présentées dans le cadre du Prix Millésim'Âge 2026. Pourquoi avoir mené cette initiative ? (Merci de respecter le cadre imparti)

Quels étaient les effets attendus et quels sont les résultats obtenus ?

2. Etat d'avancement et calendrier de production

Seules les actions mises en œuvre depuis au moins 3 mois sont acceptées.

Date de lancement de l'action :

Votre action est en phase de : Expérimentation Pérennisation

3. L'initiative et la (les) action(s) en détail « Innover en matière d'écologie »

Présentez l'initiative et sa déclinaison en action(s) :

(Objectif global, nature des/de l'action(s) développée(s), acteurs, bénéficiaires, ressources externes)

Pourquoi avoir opté pour ce type d'action ? En quoi marque-t-elle un engagement pour l'environnement ? (Adéquation avec l'objectif, avis externes, facilité de mise en œuvre, adaptabilité, organisation, effets attendus...)

Quels sont / ont été les moyens mobilisés pour la conception, le choix et la mise en œuvre ?

Quelles sont les perspectives d'évolution, d'adaptation et/ou de développement de l'action ou des actions mise(s) en œuvre ? Sera-t-elle pérennisée ?

4. Présentation et implication des acteurs

Quelles sont/ont été les parties prenantes au sein du personnel de la structure dans la conception et la réalisation de l'action ? Selon quelles modalités et à quelle phase ?

Quels ont été les moyens et modalités de l'implication des personnes âgées et/ou de leurs représentants ?

Des acteurs extérieurs ont-ils été impliqués dans la conception et la réalisation de l'action ? Si oui, qui étaient-ils, selon quelles modalités et à quelle phase ?

5. Effets et résultats

Quels sont les effets de cette action ? Lesquels ? Sont-ils mesurables et comment ?

Si vous avez des indicateurs, merci de nous les indiquer.

A-t-elle des effets en termes de qualité de vie des personnes âgées et/ou en termes de qualité de vie au travail pour l'équipe de la structure ?

Y a-t-il eu un impact de l'action sur l'extérieur ?

6. Innovation et reproductibilité

En quoi cette initiative est-elle innovante et/ou originale ? En quoi est-elle reproductible ?

Quels conseils donneriez-vous pour sa mise en œuvre ?

7. Documents et diffusion

Des écrits ont-ils été produits décrivant l'initiative, son évolution éventuelle et l'action menée (PV de réunion, bilan, point d'étape, projet écrit) ? Si oui, ces documents ont-ils été diffusés ou mis à disposition des personnels et des familles ? Comment ?

L'initiative et l'action menées du projet « *Innover en matière d'écologie* » ont-elles fait l'objet de communications externes ? Si oui, lesquelles ?

8. Coût et moyens de financements

Quel est le coût global de l'action ?

Comment a-t-elle été financée ? (*Financement interne, partenariat, mécénat, subvention, dotation spécifique...*)

9. Complément libre

Avez-vous des informations complémentaires à apporter ?

J'ai lu et j'accepte les conditions du règlement (obligatoire)

DOSSIER À RETOURNER COMPLÉTÉ AU PLUS TARD LE 29 AVRIL 2026 INCLUS

communication@fnadepa.com

FNADEPA / Prix Millésim'Âge 2026 - 3 rue Vergniaud, 75013 PARIS